

A Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers
communaux de Chavornay

PaD/vm

Chavornay, le 26 février 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous fait part de la communication suivante :

Taxe d'épuration des eaux

Comme cela est indiqué dans le budget 2018 (préavis 31/6-17), validé par le Conseil communal le 9 décembre 2017, la reconstruction de notre station d'épuration (STEP) induit inmanquablement à une augmentation des coûts. La hausse provient de l'amortissement de l'investissement.

Dans sa séance du 19 février 2018, la Municipalité a pris la décision d'augmenter le prix du m3 épuré de CHF 2.40 à CHF 3.00.

Le prix de CHF 3.00 par m3 épuré est basé sur les coûts de fonctionnement estimés de la nouvelle STEP ainsi que des m3 épurés de l'année 2017, à savoir 273'880 m3.

La Municipalité